

ECHOS FNACA 19ème

Comité du 19^{ème} de la Fédération Nationale des Anciens Combattants
en Algérie, Maroc et Tunisie
20 rue Edouard Pailleron, 75019 PARIS
Permanences les 1er et 3ème mercredi de chaque mois de 10 h à 12 h



JANVIER
2020
N° 21

**Le BUREAU du COMITÉ FNACA
du 19ème ARRONDISSEMENT DE PARIS
vous présente
ses MEILLEURS VŒUX pour l'ANNÉE NOUVELLE 2020**



Venez nombreux

à notre repas dansant du 21 février 2020, retrouver un grand moment de convivialité dans une chaleureuse ambiance. Vous trouverez joint le menu ainsi que la réservation à retourner de préférence avant le 1er février 2020. Notre menu sera soigneusement préparé par CTM et animé pour les amateurs de danse comme les années précédentes. La superbe salle des fêtes de la mairie du 19ème vous attend. C'est aussi l'occasion de rencontrer les membres de votre comité

A ne pas manquer



L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de notre COMITÉ

s'est déroulée le mercredi 16 octobre 2018 à 14 h 30 à la Maison du Combattant
20 rue Edouard-Pailleron 75019

Jean-Yves Jeudy ouvre l'AG et remercie la présence de Philippe Nawrocki chargé de la mémoire et des relations avec le monde combattant, Jean-Claude Tallarini du Comité d'Entente et notre ami et toujours fidèle au 19ème Alain Bélissa président du Comité d'Entente du 16ème arrondissement. Une minute de silence est observée pour nos chers disparus au cours de l'année. Le bureau a été reconduit lors de notre dernière réunion du 16 octobre et soumis au vote de l'assemblée et les tâches sont réparties entre tous les membres.

Les rapports sont lus et approuvés à l'unanimité. Cette assemblée se poursuit par des questions et nous avons (de G à D) L. Allary, J.Y. Jeudy, J.C. Tallarini, A. Bélissa et Ph. Nawrocki débattu dans une agréable ambiance et qui s'est terminée par le pot de l'amitié offert par notre comité. Nous avons regretté l'absence de nos nouveaux adhérents qui ont servi en Algérie entre 1962 et 1964 et dont nous aurions aimé faire la connaissance avec un secret espoir que certains se joindraient à notre maigre comité. Nous aimerions un renfort de nos porte-drapeaux mais aussi dans nos commissions dont certaines ne sont pas pourvues, faute de représentants. C'est à nouveau un appel à candidats qui vous est fait aujourd'hui.



Notre comité au grand complet . et de gauche à droite, Jean-Yves. JEUDY, trésorier, responsable des cartes, rédacteur de l'Echos du 19ème et fonction de président du comité du 19ème,



relations avec le comité départemental, photographe et permanence. Lucien ALLARY vice-président, Commission revendicative, porte-drapeau, chargé des relations avec le comité départemental et permanence au comité rue Edouard Pailleron. Marie-Ange GOURRIER, commission des veuves et membre du bureau. Raymond PORTE, porte-drapeau, commission Gage et permanence. Monique ALIX, commission des veuves et membre du bureau et Robert LAFITTE, membre du bureau, malgré ses ennuis de santé ne manque jamais d'assister à nos cérémonies à la mairie du 19ème.

Voilà c'est toutes nos troupes, vous comprenez qu'un petit coup de main serait bienvenu, venir et assister, porter un drapeau lors d'une cérémonie, prendre des photos pour le 19 mars ou à une autre occasion, c'est une liste non exhaustive ...

Nous sommes tous bénévoles et vieillissants.

Je termine par une petite anecdote. On me téléphone pour me reprocher que mon secrétariat avait fait une erreur, Oui, bien-sûr, mais le secrétariat, c'est nous ! J'avais fait une erreur de date et ça m'arrive quelquefois mais venez au bureau et nous la corrigerons ensemble...

Le 17 octobre dans la salle des fêtes à la mairie du 19ème

se déroulait une rencontre autour de la guerre d'Algérie. Après un bref rappel historique de ce qu'était l'Algérie depuis l'occupation romaine jusqu'au débarquement de 1832 par la France. L'occupation la colonisation pour arriver à l'envoi des troupes pour la pacification disaient-on. Les appelés et puis les rappelés, ce mal vécu et les morts que l'on voulait cacher. La guerre avec ses atrocités de parts et d'autres.



Un public très intéressé (ci-dessus). On anime les débats (J.P Louvel) L'historien Tramor Quémeneur face au public répond et soulève d'autres demandes et chacun y va de son vécu ou de son anecdote. Une rencontre réussie, félicitations à Jean-Claude Tallarini.

Il y a aussi cette intervenante remerciant le conférencier pour avoir évoqué les atrocités commises par la France, elle oublie celles perpétrées par son pays devenu un pays où il fait bon vivre. «Mais pourquoi l'avez-vous quittée» demande un participant. «C'est la France qui m'a demandé de venir ». Sourires dans la salle.

Le 11 novembre à la mairie du 19ème

La commémoration de l'armistice s'est déroulée sous la pluie et avec les porte-drapeau de la FNACA



A l'abri de la pluie, dans la salle des fêtes de la mairie, le maire M. François Dagnaud récompense nos deux valeureux porte-drapeaux en remettant la médaille d'argent avec diplôme de la ville de Paris à notre ami Lucien Allary. Notre fidèle Porte-drapeau Raymond Porte a lui aussi été récompensé par la grande médaille d'argent de la ville de Paris avec diplôme et qui a dit en toute simplicité au maire.



« Je l'ai bien mérité ». On est bien d'accord avec lui.

Commémoration à la mairie du 19ème

En hommage aux fusillés du 15 décembre 1941



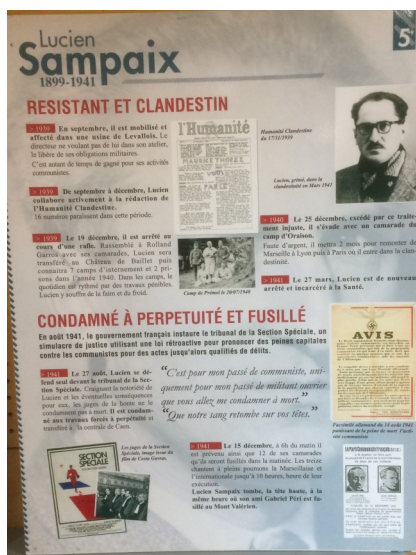
Pendant l'occupation allemande, 75 otages juifs et communistes sont fusillés au Mont Valérien le 15 décembre 1941, ce même jour 27 détenus communistes sont fusillés à Chateaubriant et à Caen.



M. Jean DARRACQ président de l'association de famille de fusillés ANFFRFA, entouré de J. C TALLARRINI Mahor CHICHE et Philippe NAWROKI, évoque la politique des otages menée par les Allemands pour tenter d'étouffer la résistance.

La décision de fusiller des otages est prise à Berlin. Ces directives sont appliquées en France occupée par Otto Stülpnagel et ses adjoints Speidel (commandant de l'Otan) en 1957, et Schmidt, à partir de listes d'internés et condamnés, les listes des allemands sont complétées par l'Etat français de Vichy. Le résultat n'est pas celui escompté par Vichy et l'armée d'occupation. Ces exécutions vont galvaniser la résistance et les tombes des fusillés seront en permanence fleuries malgré les menaces.

Les dernières lettres des fusillés seront recopiées et distribuées. ... Elles appelaient à continuer la lutte. Une exposition d'affiches sur Lucien Sampaix eut lieu dans la salle du Conseil à la mairie du 19ème, le samedi matin. .



Nos permanences à la maison du combattant

Mercredi	08 janvier	2020	10 h 12 h
Mercredi	22 janvier	2020	10 h 12 h
Mercredi	05 février	2020	10 h 12 h
Mercredi	19 février	2020	10 h 12 h
Mercredi	04 mars	2020	10 h 12 h
Mercredi	18 mars	2020	10 h 12 h
Mercredi	01 avril	2020	10 h 12 h
Mercredi	15 avril	2020	10 h 12 h
Mercredi	06 mai	2020	10 h 12 h
Mercredi	16 septembre	2020	10 h 12 h
Mercredi	07 octobre	2020	10 h 12 h
Mercredi	21 octobre	2020	10 h 12 h
Mercredi	04 novembre	2020	10 h 12 h
Mercredi	18 novembre	2020	10 h 12 h
Mercredi	02 décembre	2020	10 h 12 h
Mercredi	16 décembre	2020	10 h 12 h

Vos Droits

Anciens d'Algérie

Faites valoir vos droits en demandant votre carte d'ancien combattant et dites-le à vos amis et vos connaissances car nous vous le rappelons régulièrement votre femme ne pourra en bénéficier que si vous en avez bénéficié vous-même.

Pensez au transport gratuit et autres avantages.

Pour les veuves d'anciens combattants

Si vous n'avez pas encore votre carte de veuve qui vous donne accès à certaines aides éventuelles, notamment pour les obsèques. Il faut obtenir votre carte de ressortissante de l'ONAC (**Office National des Anciens Combattants**) 295 rue St Jacques 75005 PARIS tél. 01 44 41 38 36. Si vous habitez Paris, vous obtiendrez (à 65 ans) une **carte de transport Navigo gratuite**. Il faudra vous adresser au Service Social de la mairie munie de votre carte de veuve de l'ONAC.

Une demi-part supplémentaire est attribuée au niveau fiscal pour les veuves âgées de plus de 74 ans et dont le mari était titulaire de la carte de combattant ou en mesure d'y prétendre sauf si vous en bénéficiez déjà pour une autre raison car elles ne sont pas cumulables.

Sur votre déclaration des revenus 2018, vous cochez en page 2 (rubrique 3) case S et n'oubliez pas de joindre une photocopie de votre carte.

Notez qu'à 74 ans révolus, la veuve d'un A.C. (qui était déjà titulaire de la carte du combattant et bénéficiait déjà de cette demi-part), en bénéficie également : cochez la case W.

Adressez-vous à notre comité qui vous renseignera et vous parrainera dans vos démarches.

Vous pouvez vous renseigner auprès de la responsable de la commission des veuves de notre Comité 19ème.

Marie-Ange GOURRIER

93 rue Pelleport 75020

09 67 08 83 50

N'oubliez pas que ces droits sont étendus (comme rappelés dans l'Ancien d'Algérie) aux militaires ayant servi en Algérie de 1962 à 1964.

COMMÉMORATION DU 58^{ème} ANNIVERSAIRE DU CESSER-LE-FEU OFFICIEL DE LA GUERRE D'ALGÉRIE

LE JEUDI 19 MARS 2020

EN SOUVENIR DE TOUTES LES VICTIMES CIVILES ET MILITAIRES
DE CETTE GUERRE ET DES COMBATS DE TUNISIE ET DU MAROC

Cérémonie du 19 mars 2020

- 8 h15 R.V. à la Mairie du 19^{ème}, départ du car pour le Père Lachaise 8h30
- 9 h15 Cérémonie au cimetière du Père Lachaise
Après le cérémonie retour en car vers la mairie du 19^{ème}
- 11h00 Réception dans le hall de la mairie et cérémonie au monument aux morts du 19^{ème} et verre de l'amitié offert par la mairie du 19^{ème}
- 14 h Invalides, cérémonie religieuse - 15 h Rassemblement quai Branly—
16 h Cérémonie quai Branly
- 18 h Rassemblement à l'Arc de Triomphe - 18h30 Cérémonie, dépôts de gerbes à l'Arc de Triomphe

Libre propos de Michel RIFFAT

Ce que de nos jours on appelle la colonisation n'est rien d'autre qu'une étape, une étape importante, une étape capitale et non un crime contre l'humanité comme cela a pu être dit.



Débarquement des troupes françaises en 1830

Pour mieux comprendre, un retour en arrière s'impose. En effet, quand en 1830 la France intervint en Algérie, c'était principalement pour mettre un peu d'ordre dans une situation de désordre créée par les pirates qui avaient pris trop d'importance sur les mers.

Dire que c'était une première : NON.

On pourrait même dire que l'Algérie connaissait la colonisation. Elle avait d'abord été colonisée par les Carthaginois, puis ensuite par les Romains qui lui apportèrent le progrès puis quand l'empire romain s'effondra, commença alors au huitième siècle la grande invasion arabe qui bouleversa tout, en imposant la religion musulmane, où tout un chacun devait épouser la thèse du prophète Mahomet.

Les Turcs arrivèrent ensuite sans que cela n'entraîne un grand changement, et cela dura des siècles, jusqu'à l'intervention de la France en 1830.

La France annexe officiellement l'Algérie en 1848 et la partage, la même année en trois provinces dont trois

départements—Oran, Alger et Constantine. Le sud ne fut pas départementalisé il restera territoire militaire.

D'emblée on peut remarquer qu'elle ne cherche nullement à imposer la religion chrétienne, ce en quoi elle se différencie, en arrivant, du peuple arabe.

En dehors de cela, bien que départements français, on ne peut nier que cela ressemblait fort à une colonie, où bien sûr des abus eurent lieu, où bien-sûr certains ne se privèrent pas de faire « sur le burnous ». En revanche on ne peut nier que la France construisit des routes, des hôpitaux, des chemins de fer, des écoles, ce qui fait qu'au cours du temps, un « siècle de lumière » s'engendrait et se termina par une révolution qui, comme en France, chassa le pouvoir en place.

Cela se concrétisa le 19 mars 1962 par les accords d'Évian où l'Algérie se séparait de la France et entraînait dans la voie de la souveraineté.

Fort de cela on ne peut pas ne pas remarquer que sans cette colonisation française, cette révolution n'aurait pas eu lieu, l'Algérie serait sans doute toujours un état turc.

Ceci étant, on peut dire sans grand risque de se tromper, que la colonisation française a été une étape qui a permis à un peuple colonisé de devenir souverain. Il en a été de même pour toutes les autres colonies.

M Riffat

Les conditions du monde ouvrier en France (métropolitaine) n'était guère plus enviable. NDLR

Cet ECHOS est notre journal. Tirage 350 exemplaires.

Rédaction Jean-Yves Jeudy

Relecture par le comité de rédaction composé de : Jean-Yves Jeudy
M.F. Gourrier et R Porte .

